

REPUBLIQUE FRANCAISE

25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGDE

SERVICE PUBLIC LOCAL
Syndicat du Bas Languedoc

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Syndicat

ANNEE 2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - **sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.**

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 568 680,77	6 568 680,77
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 568 680,77	6 568 680,77

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 966 240,27	17 523 220,40
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 311 134,64	977 524,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 223 369,49	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 500 744,40	18 500 744,40
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	25 069 425,17	25 069 425,17

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité

des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	274 500,00	0,00	274 500,00		274 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	255 000,00	0,00	290 000,00		290 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 200,00	0,00	65 000,00		65 000,00
Total des dépenses de gestion des services		591 700,00	0,00	629 500,00		629 500,00
66	Charges financières	1 238 014,00	0,00	1 437 168,91		1 437 168,91
67	Charges exceptionnelles	906 000,00	0,00	906 000,00		906 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	98 800,00		100 000,00		100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 834 514,00	0,00	3 072 668,91		3 072 668,91
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 879 853,00		514 923,72		514 923,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	10 088 943,00		2 981 088,14		2 981 088,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 968 796,00		3 496 011,86		3 496 011,86
TOTAL		14 803 310,00	0,00	6 568 680,77		6 568 680,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

6 568 680,77

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n	4 074 292,00	0,00	4 031 815,00		4 031 815,00
74	Subventions d'exploitation	1 779 408,00	0,00	2 014 056,00		2 014 056,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	0,00	1 830,00		1 830,00
Total des recettes de gestion des services		5 856 530,00	0,00	6 072 701,00		6 072 701,00
76	Produits financiers		0,00	467 068,50		467 068,50
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 856 530,00	0,00	6 539 769,50		6 539 769,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	8 146 780,00		28 911,27		28 911,27
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 146 780,00		28 911,27		28 911,27
TOTAL		14 003 310,00	0,00	6 568 680,77		6 568 680,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

6 568 680,77

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

3 467 100,59

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote i.

(2) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote ou compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; D: 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; D: 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 321 + RI 040 - D: 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00	0,00	29 000,00		29 000,00
21	Immobilisations corporelles	774 000,00	115 068,68	618 931,32		734 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	15 830 730,00	4 196 085,96	6 298 954,04		10 495 020,00
Total des dépenses d'équipement		16 633 730,00	4 311 134,64	6 946 885,36		11 258 020,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 237 386,00	0,00	1 762 236,64		1 762 236,64
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 237 386,00	0,00	1 762 236,64		1 762 236,64
4581	Total des op. pour le compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 871 116,00	4 311 134,64	9 709 122,00		14 020 266,64
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 146 780,00		28 911,27		28 911,27
041	Opérations patrimoniales (4)	12 554 354,92		2 228 207,00		2 228 207,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 701 134,92		2 257 118,27		2 257 118,27
TOTAL		39 572 250,92	4 311 134,64	11 966 240,27		16 277 374,91

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 223 369,49
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 500 744,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	3 303 042,00	977 524,00	0,00		977 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 386 928,00	0,00	5 769 207,19		5 769 207,19
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		10 689 970,00	977 524,00	5 769 207,19		6 746 731,19
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 838 612,00	0,00	2 801 587,35		2 801 587,35
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	3 303 596,00	0,00	2 228 207,00		2 228 207,00
Total des recettes financières		5 142 208,00	0,00	5 029 794,35		5 029 794,35
4582	Total des op. pour le compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 832 178,00	977 524,00	11 799 001,54		12 776 626,54
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 879 853,00		514 923,72		514 923,72
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	10 088 943,00		2 981 088,14		2 981 088,14
041	Opérations patrimoniales (4)	12 554 354,92		2 228 207,00		2 228 207,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		24 523 150,92		5 724 218,86		5 724 218,86
TOTAL		41 355 328,92	977 524,00	17 523 220,40		18 500 744,40

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 500 744,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 467 100,59
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	274 500,00		274 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00		290 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00		65 000,00
66	Charges financières	1 437 168,91	0,00	1 437 168,91
67	Charges exceptionnelles	906 000,00	20 000,00	926 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 961 088,14	2 961 088,14
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		514 923,72	514 923,72
	Dépenses d'exploitation - Total	3 072 668,91	3 496 011,86	6 568 680,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

6 568 680,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 142,56	26 142,56
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 762 236,64	0,00	1 762 236,64
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	29 000,00	0,00	29 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	734 000,00	0,00	734 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 495 020,00	0,00	10 495 020,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 228 207,00	2 228 207,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		2 768,71	2 768,71
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	14 020 256,64	2 257 118,27	16 277 374,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

2 223 369,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

18 500 744,40

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	4 031 815,00		4 031 815,00
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00		2 014 056,00
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	0,00	1 830,00
76	Produits financiers	467 068,50	0,00	467 068,50
77	Produits exceptionnels	0,00	28 911,27	28 911,27
	Recettes d'exploitation - Total	6 539 769,50	28 911,27	6 568 680,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 568 680,77

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	977 524,00	0,00	977 524,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	5 769 207,19	0,00	5 769 207,19
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	6 017,00	6 017,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	167 978,00	167 978,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	2 074 212,00	2 074 212,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 228 207,00	0,00	2 228 207,00
28	Amortissements des immobilisations		2 148 088,14	2 148 088,14
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		514 923,72	514 923,72
	Recettes d'investissement - Total	9 974 938,19	5 724 218,86	15 699 157,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 2 801 587,35

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 18 500 744,40

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	274 500,00	274 500,00	
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	1 500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	6 000,00	6 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	6 000,00	
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	
6066	Carburants		4 000,00	
6135	Locations mobilières		12 000,00	
6136	Malis sur emballages	25 000,00	0,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses		25 000,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics		3 000,00	
61551	Matériel roulant	42 000,00	15 000,00	
6156	Maintenance		20 000,00	
6161	Multirisques		6 500,00	
6162	Assurance obligatoire dommage construction		25 000,00	
6168	Autres	32 000,00	3 500,00	
618	Divers	7 000,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		2 000,00	
6226	Honoraires	90 000,00	90 000,00	
6236	Catalogues et imprimés		10 000,00	
6238	Divers	10 000,00	0,00	
6247	Transports collectifs du personnel		2 000,00	
6248	Divers	1 500,00	0,00	
6251	Voyages et déplacements	24 000,00	0,00	
6256	Missions		4 000,00	
6257	Réceptions		18 000,00	
6261	Frais d'affranchissement		3 000,00	
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	
6288	Autres	500,00	0,00	
63512	Taxes foncières	11 000,00	10 000,00	
63513	Autres impôts locaux		500,00	
6358	Autres droits		500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	255 000,00	290 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		3 500,00	
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 000,00	0,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	128 000,00	175 000,00	
6415	Supplément familial		3 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		25 000,00	
6452	Cotisations aux mutuelles		15 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		45 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	100 000,00	4 000,00	
6471	Prestations directes		17 500,00	
6478	Autres charges sociales diverses	23 000,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	2 000,00	2 000,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	62 200,00	65 000,00	
6531	Indemnités		62 000,00	
6533	Cotisations de retraite		3 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	62 200,00	0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		591 700,00	629 500,00	
66	Charges financières (b)(8)	1 238 014,00	1 437 168,91	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 253 904,16	1 288 279,64	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-18 677,16	147 354,67	
6688	Autres	2 787,00	1 534,60	
67	Charges exceptionnelles (c)	906 000,00	906 000,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00	4 000,00	
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement		900 000,00	
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	900 000,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	98 800,00	100 000,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 834 514,00	3 072 668,91	
023	Virement à la section d'investissement	1 879 853,00	514 923,72	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	10 088 943,00	2 981 088,14	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	8 130 000,00	0,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20 000,00	20 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 938 943,00	2 148 088,14	
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir		813 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 968 796,00	3 496 011,86	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 968 796,00	3 496 011,86	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 803 310,00	6 568 680,77	

RESTES A REALISER 2015 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 568 680,77

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	595 442,93
Montant des ICNE de l'exercice N-1	448 088,26
= Différence ICNE N - ICNE N-1	147 354,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modèles de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	1 000,00	25 000,00	
64198	Autres remboursements	1 000,00	25 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandise	4 074 292,00	4 031 815,00	
70121	Contre-valeur taxe sur les consommations d'eau		4 031 815,00	
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	4 074 292,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	1 779 408,00	2 014 056,00	
746	Autres subventions d'exploitation	1 779 408,00	2 014 056,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 830,00	
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	1 830,00	1 830,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 856 530,00	6 072 701,00	
76	Produits financiers (b)		467 068,50	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque		467 068,50	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 856 530,00	6 539 769,50	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	8 146 780,00	28 911,27	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs) (7)		2 768,71	
777	Quote-part des subvent ^o d'inv. virées au résultat de l'exercice	16 780,00	26 142,56	
796	Transferts de charges financières	8 130 000,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 146 780,00	28 911,27	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 003 310,00	6 568 680,77	

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 568 680,77

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M45.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la cotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	29 000,00	29 000,00	
2031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	9 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	774 000,00	618 931,32	
2111	Terrains nus		184 931,32	
2118	Autres terrains	340 000,00	0,00	
2121	Terrains nus	30 000,00	30 000,00	
21311	Bâtiments d'exploitation	200 000,00	200 000,00	
2154	Matériel industriel	154 000,00	0,00	
21561	Service de distribution d'eau		154 000,00	
2184	Mobilier		50 000,00	
2188	Autres	50 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	16 830 730,00	6 298 954,04	
2313	Constructions	4 856 100,00	2 842 490,54	
2314	Constructions sur sol d'autrui	300 000,00	300 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 674 630,00	3 156 463,50	
Total des dépenses d'équipement		16 633 730,00	6 946 885,36	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 237 386,00	1 762 236,64	
1641	Emprunts en euros	956 025,00	1 510 831,82	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	281 361,00	251 404,82	
Total des dépenses financières		1 237 386,00	1 762 236,64	
458104	Opé. pour compte de tiers n° 04 (6)	240 000,00	0,00	
458105	Opé. pour compte de tiers n° 05 (6)	760 000,00	0,00	
458106	Opé. pour compte de tiers n° 06 (6)		15 750,00	
458107	Opé. pour compte de tiers n° 07 (6)		492 125,00	
458108	Opé. pour compte de tiers n° 08 (6)		492 125,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	1 000 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		18 871 116,00	9 709 122,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	8 146 780,00	28 911,27	
Reprises sur autofinancement antérieur		16 780,00	28 911,27	
139111	Agence de l'eau		26 142,56	
139118	Autres	16 780,00	0,00	
2817311	Bâtiments d'exploitation		2 768,71	
Charges transférées		8 130 000,00	0,00	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	8 130 000,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	12 554 354,92	2 228 207,00	
1641	Emprunts en euros	4 625 379,46	0,00	
166	Refinancement de dette	4 625 379,46	0,00	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	3 303 596,00	2 228 207,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		20 701 134,92	2 257 118,27	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		39 572 250,92	11 966 240,27	

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	4 311 134,64
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 223 369,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 500 744,40

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. Cf. 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D: 041 = R: 041.
(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 303 042,00	0,00	
13118	Autres	3 303 042,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 386 928,00	5 769 207,19	
1641	Emprunts en euros	7 386 928,00	5 769 207,19	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		10 689 970,00	5 769 207,19	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 838 612,00	2 801 587,35	
1068	Autres réserves	1 838 612,00	2 801 587,35	
27	Autres immobilisations financières	3 303 596,00	2 228 207,00	
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	3 303 596,00	2 228 207,00	
Total des recettes financières		5 142 208,00	5 029 794,35	
458204	Opé. pour compte de tiers n° 04 (5)	240 000,00	0,00	
458205	Opé. pour compte de tiers n° 05 (5)	760 000,00	0,00	
458206	Opé. pour compte de tiers n° 06 (5)		15 750,00	
458207	Opé. pour compte de tiers n° 07 (5)		492 125,00	
458208	Opé. pour compte de tiers n° 08 (5)		492 125,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 000 000,00	1 000 000,00	
TOTAL RECETTES REELLES		16 832 178,00	11 799 001,54	
021	Virement de la section d'exploitation	1 879 853,00	514 923,72	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	10 088 943,00	2 981 088,14	
1641	Emprunts en euros	8 130 000,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		20 000,00	
2188	Autres	20 000,00	0,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...		6 529,85	
28121	Terrains nus		783,00	
281311	Bâtiments d'exploitation		358 954,34	
28138	Autres constructions	354 664,00	0,00	
281411	Bâtiments d'exploitation		7 637,95	
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	7 638,00	0,00	
28151	Installations complexes spécialisées	1 434 107,00	0,00	
281561	Service de distribution d'eau		1 431 980,20	
2817311	Bâtiments d'exploitation		7 914,00	
281738	Autres constructions	6 664,00	0,00	
2817531	Réseaux d'adduction d'eau		83 883,41	
2817561	Service de distribution d'eau	82 986,00	0,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		179 423,85	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		60 861,81	
28184	Mobilier		10 119,73	
28188	Autres	52 884,00	0,00	
4817	Pénalités de renégociation de la dette		813 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 968 796,00	3 496 011,86	
041	Opérations patrimoniales (8)	12 554 354,92	2 228 207,00	
1641	Emprunts en euros	4 625 379,46	0,00	
166	Refinancement de dette	4 625 379,46	0,00	
2031	Frais d'études	1 764,00	2 097,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 920,00	3 920,00	
2111	Terrains nus		147 978,00	

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP 2016
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2118	Autres terrains	198 678,00	0,00	
2313	Constructions	588 514,00	511 874,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 510 720,00	1 562 338,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		24 523 150,92	5 724 218,86	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		41 355 328,92	17 523 220,40	

+	RESTES A REALISER 2015 (9)	977 524,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 500 744,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = R 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riels					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
MIN258138EUR02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2002		01/03/2007	37 678 750,00	F			3,08304		A	X	N	A-1
AFC90070	CE	01/07/2007		25/03/2008	32 277,49	F		5,51	4,47		A	X	N	A-1
MIND4533EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2007		01/04/2008	199 680,77	F		4,28	4,28		A	P	N	A-1
00692504792G	CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00	F		4,93	5,17564		T	P	O	A-1
0230668/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/08/2006		01/07/2009	5 000 000,00	F		3,94	4,00156		T	P	N	A-1
MIND250685003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/08/2006		01/07/2009	392 389,07	F		3,94	4,00156		T	P	N	A-1
A171202B000	CE	01/01/2011		25/03/2012	1 568 387,30	F		4,1	4,16508		T	X	O	A-1
MPH275226EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/03/2011		01/08/2012	200 685,71	F		3,88	3,88		A	C	N	A-1
00 0020 80592 A	CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/11/2012	7 000 000,00	F		4,42	4,47768		A	C	N	A-1
8186385	CE	18/06/2012		25/09/2012	3 000 000,00	F		5,11	5,19782		T	X	N	A-1
00002080692B	CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/03/2014	500 000,00	F		4,57	4,57		A	C	N	A-1
MON608213EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015		01/07/2016	12 755 379,46	F		3,28	3,37753		A	X	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
981961	AGENCE DE L'EAU	02/12/1998		16/02/2002	3 657 488,80	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
982030	AGENCE DE L'EAU	15/12/1998		16/02/2002	1 006 163,51	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
420	AGENCE DE L'EAU	22/03/2000		16/05/2003	402 160,51	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
10531	AGENCE DE L'EAU	19/03/2001		16/05/2004	378 549,07	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
12459	AGENCE DE L'EAU	19/10/2001		16/05/2004	236 905,77	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2002 0524	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/01/2005	76 224,51	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2004 1649	AGENCE DE L'EAU	28/03/2002		16/04/2006	60 978,61	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2005 0932	AGENCE DE L'EAU	13/09/2004		16/07/2005	245 747,92	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
2006 1446	AGENCE DE L'EAU	07/09/2005		16/03/2008	61 000,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
Total général														
					41 338 236,80									

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal - montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F - fixe ; V - variable simple ; C - complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016										Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)				
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)							
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
MIN266136EUR/02	N	0,00		34 204 900,28				1 510 831,92	1 188 279,64	0,00	595 442,93				
ARC30070	N	0,00		34 204 900,28				1 510 831,92	1 188 279,64	0,00	595 442,93				
MIN245533EUR	N	0,00		4 080,47	0,17	F	3,08304	4 080,47	223,77	0,00	0,00				
06692504792G	N	0,00		135 100,32	10,17	F	4,47	9 776,00	6 038,98	0,00	4 284,87				
0250666/02	N	0,00		4 604 828,31	31,25	F	4,28	67 061,05	200 371,47	0,00	147 885,45				
MIN0250666/003	N	0,00		4 655 891,76	32,50	F	5,17554	57 986,42	232 270,43	0,00	39 037,07				
A171202B000	N	0,00		344 438,00	21,75	F	4,1115	8 812,95	13 441,96	0,00	3 305,91				
MPH27528EUR	N	0,00		1 370 911,96	21,75	F	4,00156	35 020,09	53 486,87	0,00	13 148,68				
00 0020 80592 A	N	0,00		156 382,21	6,67	F	4,16508	20 540,45	6 098,55	0,00	92,83				
8186345	N	0,00		5 600 000,00	15,42	F	3,53317	350 000,00	220 287,78	0,00	120 475,35				
00002080692B	N	0,00		2 400 000,00	11,83	F	4,47766	200 000,00	107 846,00	0,00	9 585,19				
MON665213EUR	N	0,00		444 773,46	16,42	F	5,19783	17 667,37	22 382,95	0,00	383,75				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				1 733 333,34	12,17	F	4,57	133 333,33	80 533,56	0,00	57 277,34				
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				12 755 379,46	32,50	F	3,37753	605 573,65	245 275,32	0,00	200 176,49				
861961	N	0,00		886 306,78				251 403,82	1 534,60	0,00	0,00				
982030	N	0,00		69 444,71	0,08	F	0,00	69 444,71	347,18	0,00	0,00				
420	N	0,00		27 756,80	0,08	F	0,00	27 756,80	138,81	0,00	0,00				
10631	N	0,00		51 846,94	1,33	F	0,00	25 889,85	269,24	0,00	0,00				
12458	N	0,00		48 809,53	2,33	F	0,00	16 188,77	244,05	0,00	0,00				
2002 0524	N	0,00		20 887,36	3,00	F	0,00	5 182,62	104,44	0,00	0,00				
20020531	N	0,00		20 835,51	4,25	F	0,00	4 125,63	104,14	0,00	0,00				
2004 1849	N	0,00		67 340,73	3,50	F	0,00	15 709,44	336,70	0,00	0,00				
2005 0832	N	0,00		28 468,64	6,17	F	0,00	4 066,67	0,00	0,00	0,00				
2006 1446	N	0,00		519 493,36	6,87	F	0,00	74 213,33	0,00	0,00	0,00				
Total général				35 091 207,07	3,08	F	0,00	1 792 235,64	1 188 814,24	0,00	595 442,93				

IV - ANNEXES	BP
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	IV
	A1.2

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/1N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indice	Indice			(1) Indice en euros	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Structure	Indice sous-jacents	Indice						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22							
	% de l'encours	100,00%							
	Montant en euros	35 091 207,07							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(F) Autres types de structures	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 788 379,20	1 788 379,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 762 236,64	1 762 236,64
1641	Emprunts en euros	1 510 831,82	1 510 831,82
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	251 404,82	251 404,82
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 142,56	26 142,56
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 142,56	26 142,56
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 788 379,20	4 311 134,64	D001 2 223 369,49	8 322 883,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 704 218,86	III 5 704 218,86
Ressources propres externes de l'année (a)		2 228 207,00	2 228 207,00
2762	Autres immobilisations financières	2 228 207,00	2 228 207,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		3 476 011,86	3 476 011,86
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	6 529,85	6 529,85
28121	Terrains nus	783,00	783,00
281311	Bâtiments d'exploitation	358 954,34	358 954,34
281411	Bâtiments d'exploitation	7 637,95	7 637,95
281561	Service de distribution d'eau	1 431 980,20	1 431 980,20
2817311	Bâtiments d'exploitation	7 914,00	7 914,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau	83 883,41	83 883,41
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	179 423,85	179 423,85
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 861,81	60 861,81
28184	Mobilier	10 119,73	10 119,73
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	514 923,72	514 923,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 704 218,86	977 524,00	0,00	2 801 587,35	9 483 330,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 322 883,33
Ressources propres disponibles	IV 9 483 330,21
Solde	V = IV - II (6) + 1 160 446,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3,4	0	3,4
Adjoint administratif de 1ère ci	C	2	0	2	1,8	0	1,8
Adjoint administratif ppal 1e ci	C	1	0	1	0,8	0	0,8
Adjoint administratif ppal 2e ci	C	1	0	1	0,8	0	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0,14	1,14	1,14	0	1,14
Ingénieur principal	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	0	0,14	0,14	0,14	0	0,14
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		6	0,14	6,14	4,54	0	4,54

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B9500102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs Physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

BP 2016

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social

MT : Médico technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3 a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3 b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1[°] : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2[°] : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3[°] : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4[°] : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-5[°] : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois contractuels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-4 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.15 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.20 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.21 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.22 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.23 C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 01/04/2016

Reçu en préfecture le 02/04/2016

Affiché le 04/04/2016

ID : 034-253400659-20160330-SIGNATURES BP 2016 BF

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

IV - ANNEXES

IV

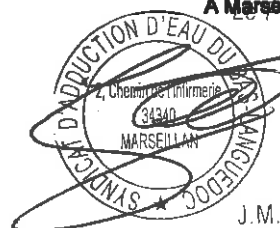
ARRETE ET SIGNATURES

D

M. VERA Joël

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 02/04/2016, et de la publication le 04/04/2016

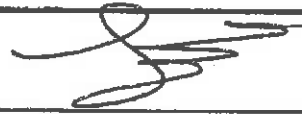




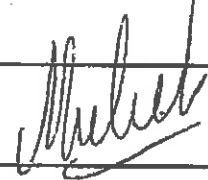
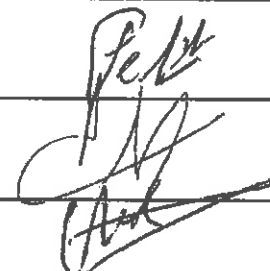


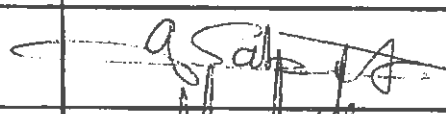
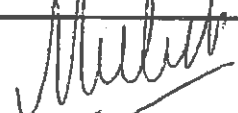
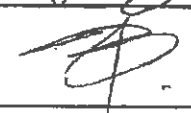
A Marseille le 04/04/2016



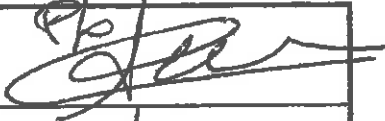




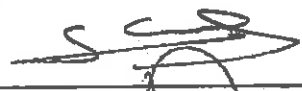





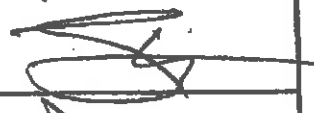


J.M. ALAUZET

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme LABATUT Lucienne Pouvoir M. ALAUZET	
Mme LEON Claude	
M. MARCEROU Jean-Claude	
M. MARTINIER Jacques Sup. Mme VIDAL	
M. MARTY Robert	
M. NAUDIN Gérard	
M. NIDECKER Georges	
M. NURIT Gilles	
M. PETIT François	
M. PHILIPPE Michel Pouvoir M. ARAGON	
M. REVOL René	
M. RIVE Guy	
M. ROULLEAUX Jean-Jacques	
Mme SABORIT Ghislaine	
Mme SALGAS Véronique Pouvoir M. NIDECKER	
M. SALIS Francis BAPTISTE Jean	
Mme TOUZARD Isabelle	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme CASSAR Michell <i>Pouvois M^{me} CINGON</i>	
M. CELIE Raymond	
Mme CINCON Sylvie	
M. COEURVEILLE Michel	
Mme COLMAS Ghislaine <i>Pouvois M^{re} ARCHIMBEAU</i>	
M. CUCULIERE Serge	
M. DEMOLLIERE Jean-Pierre	
M. DI STEFANO F rancis	
M. FAGES Roger	
M. FERRAGNE Philippe	
Mme FERRIER Magali <i>Sup. M. AVESQUE</i>	
M. FONTVIEILLE Henri	
M. GROS Jean-Claude	
Mme GUIRAUD Isabelle <i>Pouvois M^{re} FONTVIEILLE</i>	
M. HARDEMAN Jean	
Mme ILAIRE Régine	
M. JEANTET Alain	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D


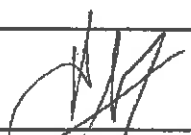
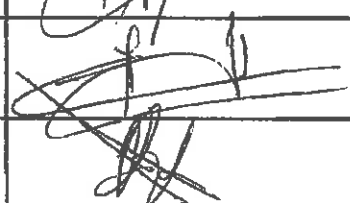


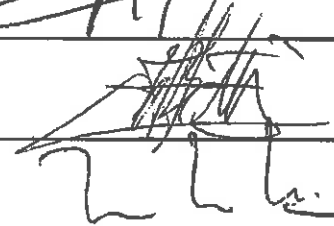


Présenté par le président,
A Mireval, le 30/03/2016
Le président,

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 38
VOTES : Pour : 38
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Mireval, le 30/03/2016

Date de convocation : 14/03/2016

Les membres du Comité syndical,

M. ALAUZET Jean-Marc	
M. ALRIC William	
M. ARAGON Jean-Claude	
M. ARCHIMBEAU Olivier	
M. AUDOUI Philippe	
M. AUDRIN Jean-François	
M. BAEZA Henry	
M. BARRAU Gérard	
M. BATAIL Alain P. M ^r CAPROUGE	
M. BETTI Bernard	
M. BREYSEE Thierry Sup. M. SOB	
M. CAIZERGUES Roger P. M ^r PETIT	
M. CAPROUGE Philippe	